



BUREAU EXÉCUTIF

H17-06

Jeudi 06 avril 2017, 11h30

Local : A2.34

Ordre du jour

- | | | | |
|-------|---|-----|--|
| 0.0 | Procédures | 0.3 | Suite des procès-verbaux |
| 0.1 | Praesidium | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.2 | Lecture et adoption des procès-verbaux : | 0.5 | Déclarations |
| 0.2.1 | H17-04 : 23 mars 2017 | 0.6 | Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif |
| 0.2.2 | H17-05 : 30 mars 2017 - PDQ | | |
-
- 1.0 Bienvenue
 - 2.0 Affaires courantes
 - 2.1 Signataires comptes en banque : suivi
 - 2.2 AGEnda 2017-2018 : [quelques pistes](#)
 - 2.2.1 Devis imprimeur : [quatre](#) devis rentrés
 - 2.2.2 Couverture : concours – en cours
 - 2.2.3 Graphiste(s) : appel d’offre – deux projets remis
 - 2.2.4 Texte : révision et rédaction
 - 2.2.5 Calendrier
 - 2.3 Archives : embauche : suivi
 - 2.4 [Suivi](#) Subvention étudiante : [H17-02](#) : Quebec Model United Nations
 - 2.5 Bureau exécutif
 - 2.5.1 Délégué-e-s
 - 3.0 Suivi des mandats
 - 3.1 Nouvelle charte : finalisation du texte de la nouvelle charte (gouvernance, imputabilité, ...) et rédaction avis de motion : suivi
 - 3.1.1 Finalisation du texte pour consultation d’ici le 17 avril 2017 + argumentaire
 - 3.1.2 À partir du 18 avril 2017 : Consultation membres via courriel et site internet jusqu’au 25 août 2017
 - 3.1.3 Finalisation texte pour avis de motion (28 et 29 août 2017)
 - 3.1.4 Calendrier d’adoption pour la session A17:
 - 3.1.4.1 Avis de motion déposé (30 août 2017 – AG A17-01)
 - 3.1.4.2 Avis de motion reçu et discuté (A.G. H17-02 – 13 ou 20 septembre 2017)
 - 3.1.4.3 Après adoption en AG, lancement référendum : semaine 25 septembre : information, semaine du 02 octobre : vote sur 4 ou 5 jours
 - 4.0 Affaires Internes
 - 4.1 Comité sélection de la permanence
 - 5.0 Affaires Externes
 - 6.0 Pédagogie
 - 7.0 Mobilisation
 - 8.0 Socioculturel
 - 9.0 Information
 - 10.0 Affaires diverses
 - 11.0 Levée

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Ordre du jour du Bureau exécutif H17-06 du 06 avril 2017

BUREAU EXÉCUTIF

05

PROCÈS-VERBAL (Adopté) 30 MARS 2017

Responsable général		Affaires externes	
Secrétaire général		Information	
Affaires internes		Mobilisation	
Pédagogie		Affaires socio-culturelles	
Trésorerie			
Dél. à l'Interne		Dél. à l'Externe	
Dél. à la Trésorerie		Dél. à l'Externe - 2	
Dél. aux Affai. Socioc.		Dél. à la mobilisation - 1	
Dél. à la Pédago - 1		Dél. à l'information - 1	

PAS DE QUORUM



BUREAU EXÉCUTIF

04

PROCÈS-VERBAL (Projet) 22 MARS 2017

Convoqué hors-délai

Responsable général	Rachel Frenette	Affaires externes	Vacant
Secrétaire général	Vacant	Information	Vacant
Affaires internes	Excusée	Mobilisation	Guillaume Picard
Pédagogie	Marie Chalifoux	Affaires socio-culturelles	Excusé
Trésorerie	Excusée		
Dél. à l'Interne	Vacant	Dél. à l'Externe	Vacant
Dél. à la Trésorerie	Vacant	Dél. à l'Externe - 2	Vacant
Dél. aux Affai. Socioc.	Vacant	Dél. à la mobilisation - 1	Vacant
Dél. à la Pédago - 1	Vacant	Dél. à l'information - 1	Vacant

Observateurs, observatrices :

Margot Lafortune

0.0 Procédures

Guillaume Picard propose **l'ouverture du Bureau exécutif H17-04 du jeudi 22 mars 2017, à 11h30**
Marie Chalifoux appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Rachel Frenette propose **Marie Chalifoux pour animer ce Bureau exécutif, et Guillaume Picard comme secrétaire**
Guillaume Picard appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Guillaume Picard propose **l'adoption du procès-verbal :**
1. du Bureau exécutif H17-03 du jeudi 09 mars 2017
Marie Chalifoux appuie
Adoptée à l'unanimité.

0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Bienvenue

2.0 Affaires courantes

2.1 Signataires compte en banque : suivi



- BUREAU EXÉCUTIF H17-04

- 2.2 **AGEnda 2017-2018 : [quelques pistes](#)**
 - 2.2.1 Devis imprimeur : deux devis rentrés
 - 2.2.2 Couverture : concours – en cours
 - 2.2.3 Graphiste(s) : appel d’offre – deux projets remis
 - 2.2.4 Texte : révision et rédaction
 - 2.2.5 Calendrier
- 2.3 **Archives : embauche : suivi**
- 2.4 **[Suivi](#) Subvention étudiante [H17-02](#) : Quebec Model United Nations**
- 2.5 **Bureau exécutif**
 - 2.5.1 Délégué-e-s
- 3.0 **Suivi des mandats**
 - 3.1 **Nouvelle charte : finalisation du texte de la nouvelle charte (gouvernance, imputabilité, ...) et rédaction avis de motion**
- 4.0 **Affaires Internes**
 - 4.1 **[Table de concertation H17-02 du 1^{er} mars 2017](#) : retour**
 - 4.1.1 **Comité sélection permanence**
- 5.0 **Affaires Externes**
- 6.0 **Pédagogie**
- 7.0 **Mobilisation**
- 8.0 **Socioculturel**
- 9.0 **Information**
- 10.0 **Affaires diverses**
- 11.0 **Levée**

Rachel Frenette propose l’adoption de l’ordre du jour tel qu’affiché
Guillaume Picard appuie
Adoptée à l’unanimité

0.5 Déclarations

R.A.S.

Prochain Bureau exécutif

Rachel Frenette propose **de convoquer le Bureau exécutif H17-05 le jeudi 30 mars 2017, à 11h40**

Guillaume Picard appuie

Adoptée à l’unanimité

0.6 Régie et / ou réflexion

Rachèl Frenette
Responsable général

- R.A.S.

Vacant
Secrétaire général

- Vacant

Vacant
Responsable à l’externe

- Vacant

Anjani Pinilih

Responsable aux affaires internes

- Excusée

Mathild Ramirez
Responsable à la Trésorerie

- Excusée

Marie Chalifoux
Responsable à la Pédagogie

- R.A.S.

Jérôme Desrosiers

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- Excusé

Guillaume Picard
Responsable à la Mobilisation

- R.A.S.

Vacant
Responsable à l’Information

- Vacant

1.0 Bienvenue

R.A.S.

2.0 Affaires courantes

2.1 Signataires comptes en banque : suivi



- BUREAU EXÉCUTIF H17-04

Rachël Frenette propose, **comme signataires des trois comptes en banque de IAGECVM, les personnes suivantes :**

Pour le compte principal

- 1. Anjani Pinilih, Responsable aux Affaires internes
- 2. Mathild Ramirez, Responsable à la Trésorerie
- 3. Guillaume Picard, Responsable à la Mobilisation
[- Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Pour le compte comités

- 1. Anjani Pinilih, Responsable aux Affaires internes
- 2. Mathild Ramirez, Responsable à la Trésorerie
- 3. Guillaume Picard, Responsable à la Mobilisation
[- Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Pour le compte Exode

- 1. Anjani Pinilih, Responsable aux Affaires internes
- 2. Mathild Ramirez, Responsable à la Trésorerie
- 3. Sami Daudelin, Gérant
[-Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Guillaume Picard appuie

Adoptée à l'unanimité

Guillaume Picard propose **la mise en dépôt du reste du point 2**

Rachel Frenette appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2 AGEnda 2017-2018 : [quelques pistes](#)

2.2.1 Devis Imprimeur

2.2.2 Couverture : Concours

2.2.3 Graphiste(s) : Appel d'offre

2.2.4 Textes : révision et rédaction

2.2.5 Calendrier

2.3 Archives : embauche-suivi

2.4 [Suivi](#) Subvention étudiante [H17-02](#) : Quebec Model United Nations

2.5 Bureau exécutif

2.5.1 Délégué-e-s

R.A.S.

3.0 Suivi des mandats



3.1 Nouvelle charte : finalisation du texte de la nouvelle charte (gouvernance, imputabilité, ...) et rédaction avis de motion

Guillaume Picard propose **que le référendum sur la nouvelle charte [Note secrétariat : texte toujours non disponible] décidé à l'Assemblée générale [H17-01](#), du 1^{er} février 2017, soit reporté d'une semaine, soit la semaine du 03 avril 2017**

Marie Chalifoux appuie

Adoptée à l'unanimité

[RAPPEL PV AG H17-01

RAPPEL MANDAT AG A16-01

- ❖ Que cette nouvelle charte soit distribuée le plus largement possible auprès des instances actuelles de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation, comités de concentration, comités thématiques) et de nos membres en vue de récolter les réactions et d'éventuellement proposer cette nouvelle charte modifiée suite à ces consultations au référendum prévu à l'article 11.00 de la charte actuelle (*11.0 AMENDEMENT : Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le Code Morin et le guide Voter c'est collégial ne peuvent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés*) après un avis de motion déposé lors d'une prochaine Assemblée générale;
- ❖ Que l'AGECVM embauche pour la session A16, après finalisation du texte de la nouvelle charte, une personne ressource à raison de 10h/semaine, pour mettre en œuvre une diffusion d'information et de recueil de réactions sur la nouvelle charte auprès des comités de l'AGECVM et de l'ensemble de nos membres, en vue de rédiger l'avis de motion qui comprendra aussi l'organisation du référendum;
- ❖ Que la personne ressource soit payée au même salaire que les secrétaires étudiants de la permanence, soit 15,00 \$;
- ❖ Que cette personne ressource soit choisie parmi les étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal;
- ❖ Que la durée du contrat soit de trois (3) mois;
- ❖ Que le comité d'embauche soit composé du nouveau Bureau exécutif élu cette session.

RAPPEL CHARTE

11.0 AMENDEMENT

Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le *Code Morin* et le guide *Voter c'est collégial* ne peuvent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés.

Rachël Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose **un référendum d'adoption de la nouvelle charte d'une durée de cinq jours (lundi au vendredi) la semaine du 27 mars 2017**

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) appuie

Rachël Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose que **la permanence s'occupe du poste de Directeur de scrutin**

Thomas Fionn-Tran (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adoptée à l'unanimité

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) propose **que la charte soit effective dès son adoption**

Kevin Guernon (Design d'intérieur) appuie

Adoptée à l'unanimité

Note du secrétariat

Il manque l'avis de motion nécessaire avant toute organisation du référendum sur les amendements à la charte; mais aussi le texte définitif de cette nouvelle charte, toujours non disponible au secrétariat ...

⇒ À revoir en Bureau exécutif ...]

Guillaume Picard propose **de clarifier le fait que l'avis de motion présenté en A.G. est bel et bien valide**

Rachel Frenette appuie



BUREAU EXÉCUTIF H17-04

Adoptée à l'unanimité

4.0 Affaires internes

4.1 [Table de concertation H17-02 du 1^{er} mars 2017](#) : retour

4.1.1 Comité de sélection permanence

R.A.S.

5.0 Affaires externes

R.A.S.

6.0 Pédagogie

R.A.S.

7.0 Mobilisation

R.A.S.

8.0 Affaires socioculturelles

R.A.S.

9.0 Information

R.A.S.

10.0 Affaires diverses

R.A.S.

11.0 Levée

Guillaume Picard propose la levée du Bureau exécutif [H17-04](#) du 22 mars 2017
Mathild Ramirez appuie
Adoptée à l'unanimité

Pour la soumission, selon les caractéristiques suivantes :

Produit demandé : Agenda 2017 – 2018

Format : 5 ¼ X 8 ¼

Ouvert : 10 ½ X 8 ¼

Nombre de pages : 192 p 100 M Offset #2 avec contenu recyclé (100% de fibres post-consommation) – FSC + 4 p. couvertures

Papier : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

Couleur :

Intérieur : 192 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

Reliure : Spirale plastique (coul standard), coins perforés

Présentation : tête-bêche (Textes + Session Automne 2017 / Session Hiver 2018)

Certification FSC requise (avec logo)

Épreuves : Épreuves couleurs

Quantité : 7000

Tolérance acceptable : ± 2%

Emballage : en boîtes

Livraison : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **lundi 14 août 2017: Pénalités éventuelles en cas de retard causé par l'imprimeur.**

Fourni par l'AGECVM : CD final au plus tard le **vendredi 30 juin 2017**, Sorties laser

L'AGECVM a reçu quatre soumissions :

	Marquis	Publi-Calen-Art	Impart Litho	Héon Nadeau
Papier 100M Husky Opaque offset lisse blanc FSC-Mix-192 pages	11690,00 \$			
Papier 100M Offset- FSC 192 p.		11970,00 \$		
Papier 100M FSC-Enviro 100-edition-192 pages			12033,00 \$	
Papier Enviro 100-100M --192 pages				12535,00 \$

Pour décision



MONTMAGNY
350, rue des Entrepreneurs
Montmagny, Québec, Canada G5V 4T1
(418) 246-5666 Télécopieur: (418) 241-1768

SOUSSION

255994-1

Date
2017-03-21

CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGENDAS)
255 RUE ONTARIO EST
MONTRÉAL, QC
H2X1X6
TEL.:514-982-3437 FAX:

Des questions ?
Votre représentant

Votre conseiller
au service client

À l'attention de: **ÉTIENNE PHILIPART**

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix et conditions concernant le travail suivant selon vos spécifications.

TITRE L'AGECVM AGENDA 2017-2018

FORMAT FINI:	5.25 X 8.25
NOMBRE DE PAGES:	192
ENCRE (IMPR. DES PAGES):	1(NOIR) / 1(NOIR), AVEC MARGES PERDUES
PHOTOS OU TRAMES:	NON
PAPIER INTÉRIEUR:	100M HUSKY OPAQUE OFFSET LISSE BLANC (FSC-MIX)
COUVERTURE IMPRESSION :	4(PROCESS) / 1(PROCESS)
COUVERTURE FINITION :	LAMINATION GLOSS RECTO/VERSO
MATÉRIEL:	FSC 12PTS C2C
RELIURE:	SPIRALE PLASTIQUE (BLANC/NOIR)
MATÉRIEL INTÉRIEUR DU CLIENT:	FICHIERS INFO.(ÉPREUVE PAPIER)
MATÉRIEL COUVERTURE DU CLIENT:	FICHIERS INFO.+ÉPREUVE EPSON
FICHER E-PUB:	NON-INCLUS
SURPLUS ET DÉFICITS DE FABRICATION	TOLÉRANCE DE 8%
AUTRE:	COINS INFÉRIEURS DROITS PERFORÉS
QTE:	7000
PAGES:	192
UNITÉ:	1.6700\$
TOTAL:	11,690.00\$
ADD.:	1.5030\$
ÉPINE:	
POIDS:	3941 LBS
LIVRAISON:	MONTRÉAL, MONTRÉAL
TERMES:	PAIEMENT COMPLET À LA COMMANDE OU SUJET À ACCEPTATION DU DÉP. DE CRÉDIT
NOTES:	

Taxes en sus (si applicable). Prix en CAD. Les termes et conditions énoncés sur notre site web (www.marquislivre.com/termes-conditions) font partie intégrante de la présente proposition. Du aux fluctuations du coût des matières premières, le prix de cette soumission est valide pour 30 jours et si le client accepte que le travail soit complété dans les 60 jours suivant la date de soumission. Chaque commande liée à cette proposition est sujette à l'approbation du crédit.

Nous vous remercions et espérons vous servir prochainement.

La présente est pour vous confirmer notre commande. De plus, je déclare connaître les clauses et conditions relatives à la soumission et je les accepte sans aucune réserve.

Date: _____

Adresse(s) de livraison: _____

Quantité: _____ Prix: _____

S.V.P. NOUS RETOURNER UNE COPIE SIGNÉE DE LA PRÉSENTE AVEC VOTRE MATÉRIEL



PUBLI CALEN-ART LTÉE
 8075, rue Larrey
 Montréal, Québec Canada H1J 2L4
 Tél.: 514.493.3351 Fax: 514.493.0877
www.pcacommercial.ca

Le 22 mars 2017

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (AGE CVM)

AGENDAS ÉTUDIANTS 2017 / 2018 192 PAGES PLUS COUVERTURES

	Format	Fermé	5 ¼" x 8 ¼"
	Format	Ouvert	10 ½" x 8 ¼"
	Présentation	tête-bêche	
Couvertures	Papier	12 pts Tango Advantage C2C FSC	
	Impression	4 couleurs recto / noir verso marges perdues	
	Laminage	Lustré recto / verso	
Intérieur	Papier	100M Offset FSC	
	Impression	Noir recto / verso marges perdues	
	Perforation	Coin de pages	
Reliure	Assemblage	et Spirale standard	
	Transport	Inclus	
Quantité	Prix Unitaire		
7,000	1.71 \$	soit 11.970,00 \$	

A ce prix, Fichiers fournis par vous, Épreuves, Matériaux, Impression, Transport, par nous.
 Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter.
 Je vous remercie de faire appel à nos services.

CONFIRMATION DE PRIX

Date : 2017/03/23
Devis : D043971-1-1



A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)
255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
MONTREAL
QC, CANADA H2X 1X6
Tél. : (514)521-6445 Téléc. : (514)982-6107
agecvm@hotmail.com

383 Boul. Bonaventure
Victoriaville, QC, G6T 1V5
Tél. : (819)758-0667
Téléc. : (819)752-3069

A/S : Etienne Philippart

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

- Votre demande :** Agenda 2017-2018 - 192 pages + couvert
- Format :** Ouvert: 10.5 x 8.25 fini: 5.25 x 8.25
- Papier :** 192 pages intérieures : ENVIRO 100 - BASE 100M (100% recyclé postconsommation) - FSC
Couvert : Tango Advantage C2C .012 blanc - FSC
- Impression :** Intérieur: 192 pages imprimées noir avec fond perdu
Couvert: 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu
+ Laminage lustré recto et verso
- Finition :** Pages intérieures avec coin perforé
reliure spirale plastique (coul. standard)
- Matériel fourni par le client :** Support informatique compatible avec nos logiciels (aucune correction à faire).
- Matériel fourni par l'imprimeur :** Épreuve couleur
- Emballage :** En boîtes sur palette
- Livraison :** 1 livraison à Montréal
- Notes :** * Tolérance : + / - 2% de la quantité commandée à 70% du coût au mille
* Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.
* Vérifier avec nous la disponibilité du papier pour confirmer votre date de livraison.

Quantité	Prix / 1 000	Total
7 000	1 719.0000\$	12 033.00\$

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Suzanne Perreault - poste 235 - s.perreault@impartlitho.com

Karen Boutin
Représentante - Poste 219
k.boutin@impartlitho.com

No commande : _____ Date : _____

Nom : _____

Signature : _____



375, Boul. Labbé Nord
 Victoriaville (Québec) G6P 1B1
 Tél. : **819 758-3133**
 Sans frais : 1 800 561-1566
 Téléc. 819 758-0589
 www.iheon.com

CONFIRMATION DE PRIX

Cegep du Vieux Montréal

Étienne Philippart
 255 rue Ontario est
 Montréal (Québec)

Tel: **1-514-982-0496**

Fax: **1-514**

Date
 16-03-2017

Soumission
 113865



agecvm@hotmail.com

Description **Agenda 2017-2018**

Format ouvert **10 1/2 x 8 1/4**

Format fini **5 1/4 x 8 1/4**

192 pages plus couverture

	<u>Intérieur</u>	<u>Couverture</u>
Matériel fourni	PDF haute resolution	PDF haute resolution
Papier	Enviro 100 - 100m	Tango 12 pts c2c
Impression recto	Noir	4 couleurs Process
Impression verso	Noir	Noir
Reliure - Finition	Reliure spirale plastique, pages intérieurs avec perforations au coin couvert laminé gloss recto/verso	

Emballage **En vrac en boites**

Délai de production: reception fichier le 30 juin, livraison le 14 août.

Épreuves demandées: Laser Indigo Date:

QUANTITÉ PRIX (+ taxes applicables)
 qte 7,000: \$12 535.00 le tout

Date reçue
Livraison finale

+/- 5% de la quantité accepté

Par: **André Lavigne**
andrel@iheon.com

IHNF-403A Rév.2 01/03/04

Livraison Montreal

Conditions de paiement:

Veillez nous retourner cette copie dûment signée pour la mise en marche de votre commande.

Accepté par _____ No commande _____

WU

20/03/17
Johann

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES PROJETS REQUÉRANTS UNE SUBVENTION ÉTUDIANTE

Nom(s): Cécile Nérot, Maude Lemire

Concentration: Design de présentation

Telephone: (438) - 498 3875

Date: / / 20

Courriel: cécile.nerot@gmail.com



Veillez remplir ce formulaire et venir le présenter au Bureau exécutif afin de recevoir les sommes vous étant consacrées depuis la première table de concertation de la session.

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous avez reçu une subvention de l'AGECEVM.

La délégation du Cégep du Vieux-Montréal part représenter
la St-Lucie lors de la mobilisation des Nations Unies au
siège de l'ONU à New York du 9 au 13 avril

Montant accordé: 500.00\$

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société?

ça permet aux étudiants d'approfondir plus sur le processus
démocratique et de débattre sur des problèmes et sujets
contemporains

Vocation académique : En quoi votre projet vient s'intégrer à votre champ d'étude

Plusieurs étudiants participant à l'activité sont en question
internationale et sont directement touchés par ce que l'on fait

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement.*

AGECVM

Date(s): _____ Lieu(x): _____

Nombre de spectateurs/participant(e)s attendu(e)s : _____

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement?: Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Soirée Hockey

Nous avons organisé une soirée hockey au cégep

2- Demandes de subventions

Nous avons demandé et reçu plusieurs subventions à divers organismes

Rendez-vous en BE, le lundi, pour le suivi : / /20

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions étudiantes.

AGECVM

255 Ontario Est, Montréal, Québec
X2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone: (514)-982-3437
agecvm@hotmail.com

Télécopieur: (514)-982-6107
www.agecvm.org

PROPOSITION CALENDRIER DE CONSULTATION

ET D'ADOPTION DE LA CHARTE

D'ici le lundi 17 avril : finalisation texte

- Finaliser un texte de la charte modifiée pour consultation
- Écrire un descriptif des principales modifications proposées et un argumentaire du pourquoi ces modifications

Semaine du 18 avril jusqu'au 25 août 2017 : consultation

- Informations sur le site de l'AGECVM
- Courriel envoyé à tous nos membres pour les inviter :
 - o À prendre connaissance de cette charte modifiée
 - o À nous communiquer avant le vendredi 25 août 2017 leurs remarques et observations éventuelles sur ce projet.

Lundi 28 et Mardi 29 août 2017 : Avis de motion

Mise en forme de l'avis de motion (argumentaire, charte modifiée compte tenu des avis émis par nos membres + calendrier référendaire)

Mercredi 30 août 2017 : Assemblée générale H17-01

Dépôt de l'avis de motion

Mercredi 13 ou 20 septembre 2017 : Assemblée générale H17-02

- Acceptation de l'avis de motion
- Si accepté, débat :
 - o Proposition nouvelle Charte
 - o Adoption
 - o Si approuvée, adoption calendrier référendaire

Avant le vendredi 22 septembre 2017

Constitution des deux Camps référendaires; Pour / Contre

Semaine du 25 au 29 septembre 2017 :

Information des deux camps sur la question référendaire

02, 03, 04, 05 (et 06) octobre 2017

Vote

HISTORIQUE

SESSION A15

A.G. [A15-01](#), 02 septembre 2015

Hadrien Daigneault-Roy (Sciences humaines - Questions internationales) propose
Que l'AGECVM forme un comité ad-hoc de révision de la charte de l'AGECVM au cours de la session Automne 2015
Annie Legault (Arts visuels) appuie
Adoptée à l'unanimité

Pas d'autres A.G. régulières avec quorum durant cette session → Pas d'avis de motion déposé

SESSION H16

Pas de point relatif à la charte lors des A.G. tenues cette session → Pas d'avis de motion déposé

SESSION A16

A.G. [A16-01](#), 31 août 2016

Principale amendée

- ✓ Considérant le mandat de l'Assemblée générale [A15-01](#), du 02 septembre 2015
Que l'AGECVM forme un comité ad-hoc de révision de la charte de l'AGECVM au cours de la session Automne 2015;

BUREAU EXÉCUTIF H17-06 DU 06 AVRIL 2017

- ✓ Considérant le document préparé par ce comité, composé entre autre de Carl Gosselin et Annie Legault, s'inspirant de la [charte](#) adoptée le 25 mai 2005;
- ✓ Considérant l'importance de la charte pour le fonctionnement de l'AGECVM, la charte étant le document légal de référence pour tous nos membres et nos partenaires extérieurs;

Rachèl Frenette (Sciences humaines – Questions internationales) propose que :

- ❖ **Que cette nouvelle charte soit distribuée le plus largement possible auprès des instances actuelles de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation, comités de concentration, comités thématiques) et de nos membres en vue de récolter les réactions et d'éventuellement proposer cette nouvelle charte modifiée suite à ces consultations au référendum prévu à l'article 11.00 de la charte actuelle (11.0 **AMENDEMENT** : *Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le Code Morin et le guide Voter c'est collégial ne peuvent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés*) après un avis de motion déposé lors d'une prochaine Assemblée générale;**
- ❖ **Que l'AGECVM embauche pour la session A16, après finalisation du texte de la nouvelle charte, une personne ressource à raison de 10h/semaine, pour mettre en œuvre une diffusion d'information et de recueil de réactions sur la nouvelle charte auprès des comités de l'AGECVM et de l'ensemble de nos membres, en vue de rédiger l'avis de motion qui comprendra aussi l'organisation du référendum;**
- ❖ **Que la personne ressource soit payée au même salaire que les secrétaires étudiants de la permanence, soit 15,00 \$;**
- ❖ **Que cette personne ressource soit choisie parmi les étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal;**
- ❖ **Que la durée du contrat soit de trois (3) mois;**
- ❖ **Que le comité d'embauche soit composé du nouveau Bureau exécutif élu cette session.**

Adopté à l'unanimité

Pas d'autres A.G. régulières avec quorum durant cette session → Pas d'avis de motion déposé

SESSION H17

A.G. [H17-01](#), 1^{er} février 2017

Rachèl Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose **un référendum d'adoption de la nouvelle charte d'une durée de cinq jours (lundi au vendredi) la semaine du 27 mars 2017**

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) appuie

Rachèl Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose que **la permanence s'occupe du poste de Directeur de scrutin**

Thomas Fionn-Tran (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adoptée à l'unanimité

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) propose **que la charte soit effective dès son adoption**

Kevin Guernon (Design d'intérieur) appuie

Adoptée à l'unanimité

Note du secrétariat

Il manque l'avis de motion nécessaire avant toute organisation du référendum sur les amendements à la charte; mais aussi le texte définitif de cette nouvelle charte, toujours non disponible au secrétariat ...

⇒ À revoir en Bureau exécutif ...

RAPPEL PROCÉDURES

AVIS DE MOTION - RAPPEL

Avis de motion Code Véronneau

Un avis de motion est une proposition privilégiée : **il vise à aborder une question qui doit d'abord faire l'objet d'une publication, c'est-à-dire que les membres, principalement ceux et celles qui ne sont pas présents-es à l'assemblée, doivent être saisis-es.**

La formulation d'un avis de motion doit avoir lieu en assemblée générale et ce dernier ne peut jamais être traité au même moment où il a été formulé.

Il sera traité lors de la prochaine assemblée.

Son traitement s'effectuera sous la forme d'une proposition.

Par conséquent, un avis de motion doit très clairement mentionner la proposition qui sera discutée lors de la prochaine assemblée. Le ou la membre ayant formulé l'avis de motion doit être présent-e lors de cette assemblée pour que la proposition soit jugée recevable.

Exemple : reconsidérer une résolution de l'association, modifier les règlements généraux ou une politique de l'Association nécessite d'abord un avis de motion avant de traiter de la proposition de modification.

Avis de motion Code Morin

- ▶ Lorsqu'un ou plusieurs articles de la charte de l'association doivent, pour le bien des membres, être modifié(s), un avis de motion doit être fait
- ▶ L'avis de motion se fait en deux temps:
 - ▶ En un premier temps, l'on mentionne l'avis de motion dans le document de convocation. L'on présente ensuite l'avis de motion lors de l'assemblée concernée par le dit avis. On explique les modifications que l'on apporte.
 - ▶ En un deuxième temps, à l'assemblée subséquente, l'avis de motion devient une proposition, et celui ayant amené le point à la dernière assemblée devient, de facto, le proposeur. Le reste des procédures se déroulent selon le même mode que n'importe quelle autre proposition

RÉFÉRENDUM – RAPPEL - Charte AGEVVM

3.9 RÉFÉRENDUM

3.91 DÉFINITION

Un référendum auquel participe au moins 10% des membres a le même effet qu'une Assemblée générale.

Toute résolution soumise lors d'une telle consultation est réputée adoptée dès son entérinement par la majorité simple des votes exprimés.

3.92 CONVOCATION

Pour convoquer un référendum, l'Assemblée générale doit avoir adopté, à majorité simple (50%+1), une résolution concernant les dates et la ou les résolution(s) qui seront soumise(s) aux voix lors du dit référendum.

Une période d'information d'au moins cinq (5) jours ouvrables doit précéder la période référendaire (le début du vote) qui s'échelonne sur une période de quatre (4) jours ouvrables.

3.93 AVIS

L'avis du référendum doit être fait par affichage dès la première journée d'information.

Il doit contenir :

- le lieu du vote;
- les dates du vote;
- la ou les question(s) qui sera (seront) soumise(s).

3.94 PROCÉDURE

Les règles et procédures à suivre quant à la nomination de la Direction générale du référendum, des Comités de même que les différentes démarches à suivre sont présentées dans le *Guide pour tenir une élection et un référendum au collégial*, disponible en tout temps à l'AGEVVM.

Une Assemblée générale ne peut en aucun cas remettre en question les résultats d'un référendum. Seule la direction du scrutin, ayant relevé des irrégularités majeures (tel que stipulé dans le *Guide Voter c'est collégial*) lors du dépouillement peut disposer de cette prérogative.